



RECHERCHE SUR LE YOGA
DANS L'ÉDUCATION

ASSOCIATION « RECHERCHE SUR LE YOGA DANS L'ÉDUCATION »

Association Loi de 1901

Siège social : 35 rue Rousselet 75007 PARIS

oooooooooooo

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

EXERCICE 2018/ 2019

oooooooooooo

L'an 2020, le 29 février, à 18h30, les membres de l'association se sont réunis sur convocation du Conseil d'Administration, au siège social pour examiner l'ordre du jour suivant :

- présentation et approbation du rapport d'activité et du rapport financier de l'exercice
- présentation et approbation des rapports des Commissaires aux comptes
- approbation des comptes et affectation du résultat
- ratification de la cooptation d'un Administrateur
- questions diverses.

Les convocations étaient accompagnées du rapport de gestion (rapport d'activité et rapport financier) et du bilan et des comptes de l'exercice.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

- Hélène AIREY
- Jacques de COULON
- Sophie FLAK
- Nicole GÉRAT
- Martine GIAMMARINARO
- Céline HENNI
- Patrice HERBET
- Olivia HILAIRE
- Agnès JACQUEMARD
- Laurence JOURDAIN
- Thierry JUMEAU
- Véra MAININI
- Laurence MUCHA
- Anne Claire OUTTIER
- Pascale VIGNAL

Par ailleurs, 34 pouvoirs avaient été reçus à destination des présents.

L'Assemblée pouvait se tenir ayant été régulièrement constituée.

La Présidente prend la parole pour remercier les participants de leur présence.

Après quoi, les questions à l'ordre du jour sont examinées.

RAPPORT DE GESTION : RAPPORT D'ACTIVITÉ ET RAPPORT FINANCIER DE L'EXERCICE

La Présidente ne reprend pas la lecture intégrale de ces rapports, qui ont été envoyés à tous les adhérents.

À la demande de la Présidente, chaque membre présent du Comité de Pilotage fait une description de son activité dans le domaine qui est le sien.

La Présidente commente ensuite de manière approfondie l'évolution de l'Association sur les douze derniers mois.

Elle signale tout particulièrement le développement régulier des actions de formation. Les formateurs sont actuellement au nombre de 20. Pour l'exercice en cours, 10 nouveaux formateurs sont en action de formation.

La Trésorière présente ensuite les éléments financiers afférents à cette évolution.

Il est ensuite mentionné que le rapport général du Commissaire aux comptes est positif quant à la tenue des comptes.

Au terme de ces présentations, l'Assemblée passe au vote de la **Première Résolution** :

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport de gestion et des rapports du Commissaire aux Comptes, approuve ces rapports dans tous leurs éléments.

Cette résolution est votée à l'unanimité.

L'Assemblée vote ensuite sur la **Seconde Résolution** :

L'assemblée Générale approuve le bilan et le compte de résultat de l'exercice 2018/2019 qui dégage un résultat positif de 33 214 €.

Cette résolution est votée à l'unanimité.

Ensuite l'Assemblée Générale procède à l'affectation du résultat :

Troisième Résolution

L'Assemblée Générale décide de porter le résultat de l'exercice d'un montant de 33 214 Euros au compte de réserve « Autres réserves » qui de ce fait passe de 259 141 Euros à 292 355 Euros. Le total du bilan est désormais de 494 226 Euros.

Cette résolution est votée à l'unanimité.

Puis la Présidente expose à l'Assemblée que Mme Vera Mainini a remis , pour raisons personnelles, son mandat d'administrateur à la disposition du Conseil. La Présidente rappelle que Mme Vera Mainini était également membre du Bureau et Trésorière de l'Association depuis de nombreuses années. Le Conseil a pris acte de cette démission dans sa séance du 9 novembre dernier et a vivement remercié Mme Mainini pour toute son action dans le passé. L'Assemblée se joint chaleureusement à ces remerciements.

Dans le même temps, après des recherches abouties, le Conseil a coopté Mme Céline Henni comme nouvel administrateur, membre du bureau et nouvelle Trésorière de l'Association. A ce titre, Mme Henni sera autorisée par procuration de la Présidente à faire fonctionner le compte courant de l'Association n° 30004 00988 000101 89944 84 ouvert auprès de la banque BNP Paribas. La cooptation de Mme Henni est pour la durée du mandat de Mme Mainini restant à courir, soit jusqu'à l'AG d'approbation des comptes qui se tiendra en 2021.

Il est demandé à l'Assemblée de ratifier cette cooptation.

En conséquence, l'Assemblée approuve la cooptation de Mme Henni en tant qu'Administrateur, en remplacement de Mme Mainini, et ce pour la durée du mandat de celle-ci restant à courir, soit jusqu'à l'AG d'approbation des comptes qui se tiendra en 2021.

Et charge sa Présidente de procéder aux formalités consécutives à cette nomination.

Cette **Quatrième Résolution** est votée à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

Il est ensuite porté à la connaissance de l'Assemblée que le Conseil d'Administration du 9 novembre a également décidé de nommer, conformément aux dispositions des Statuts, Mme Mainini membre d'honneur de l'Association. L'Assemblée approuve cette décision à l'unanimité.

Ensuite quelques sujets sont évoqués :

- le RYE continue de s'implanter en régions conformément à son plan stratégique. Comme mentionné plus haut, corrélativement l'équipe de formateurs s'étoffe d'environ une dizaine de personnes.
- en Suisse, un RYE a été créé : le RYE France accompagne son implantation.
- le Comité Pédagogique, récemment créé, poursuit ses travaux de mise au point de la documentation RYE.
- une équipe d'intervenants, formés au RYE, et capables de dispenser une initiation aux techniques RYE auprès des professionnels de l'éducation, se met en place.

En l'absence d'autres questions, et plus rien n'étant à l'ordre du jour, l'Assemblée se sépare à 19h30.

UN ADMINISTRATEUR

LA PRÉSIDENTE

*Copie certifiée conforme
le Secrétaire du Conseil d'Administration
K. M. T.*